



CONSEIL ADMINISTRATIF DE L'AGES

5 juillet 2022, 18h, D4-2020

Légende : (D) Point décisionnel, (I) point information, (F) point flottant, (S) point statutaire, (A) annexe, (H) huis clos

PRESENCES:

Amélie Gélinas (Responsable à la coordination)
Justin Laroche (Responsable aux affaires financières)
Samuel Coderre (Responsable aux affaires administratives)
Philippe Desbiens Fortin (Administrateur annuel)
Audrey Dewar Dewar (Administratrice annuelle, mandat de vacances de E22 à H23)
Isabelle Bérubé (Administratrice semestriel)
Louis Patrick Geoffroy (Administrateur semestriel)
Richard Bernier (Administrateur semestriel)
Marc-Olivier Gosselin (Administrateur semestriel)

Présence non-votante :

Nancy Rachidatou Bel Bouda (Attachée aux affaires administratives)

ORDRE DU JOUR (Durée estimée : 3h)

18h06

CA/0.1 Ouverture de l'assemblée

CA/0.2 Nomination de l'animation et du secrétariat d'assemblée (D)

Justin Laroche se propose à l'animation et Nancy Bouda comble la tâche du secrétariat.

Philippe Desbiens Fortin appuie

AU

CA/0.3 Rappel des procédures d'assemblée (I)

CA/0.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour (D)

1. Affaires Générales de l'AGES

CA/1.1. Point informatif par rapport au CE (S)

Amélie Gélinas : Tout se passe bien entre les membres dans le meilleur des mondes possible. Pour les CE nous avons laissé tomber les tours de paroles et cela marche bien sans que personne ne coupe la parole à l'autre.

CA/1.2. Souper CA3 (D)

Philippe Desbiens Fortin : faire attention pour ne pas que ça tourne en autre chose plutôt qu'en souper. Proposez des plats VG à l'avenir. Y'a-t-il des plats en particuliers que vous vouliez ?

**Samuel Coderre propose de faire un sondage électronique par rapport au souper
Justin Laroche appuie**

AU

2. *Affaires Administratives*

CA/2.1. Approbation de PVs (S,D)

Justin Laroche propose d'adopter en bloc les PVs des CA1_E22, CE3_H22 et CE3_E22 avec les modifications proposées.

Audrey Dewar appuie.

CA/2.2. Retour sur la rencontre avec Guillaume Bernard (D)

Samuel Coderre fait un retour sur la rencontre avec Guillaume Bernard

Philippe Desbiens Fortin : les membres ont le droit de questionner les décisions mais s'ils veulent le faire, l'idéal serait de le faire en assemblée et non de demander au CE ainsi. Après tout, c'est un membre qui a voulu s'informer et je pense que ça ne valait pas la peine de convoquer le CA pour cela.

Justin Laroche : je suis d'avis que ça puisse être de l'ingérence et qu'il n'y avait pas nécessité de convoquer un CA pour cette raison.

Samuel Coderre : dans son courriel il n'a pas spécifié son rôle mais, c'est moi qui en voyant son nom l'ai tout de suite identifié comme président de la FEUS.

Justin Laroche propose d'aller directement au point flottant.

Samuel Coderre appuie

AU

CA/2.3. Règlement Interne (D)

CA/2.3.1. RI1 Politique sur les 5@8 de l'AGES

Samuel Coderre : J'ai parlé avec Olivier sur les politiques des 5@8

Philippe Desbiens Fortin propose un temps de lecture des modifications

Justin Laroche appuie

AU

Justin Laroche : je ne pense pas qu'il y a de la nécessité à être aussi précis dans ces choses.

Samuel Coderre : le point fixe le prix des jetons et donc si ce dernier augmente alors il va falloir modifier le point 12 aussi.

Philippe Desbiens Fortin : on pourrait juste dire que la personne Vp socio est responsable de ce comité.

Justin Laroche : les modifications ont été suggérées à Samuel Coderre par Olivier Gagnon et ce serait opportun que les gens à l'AGES soit impliqué dans ce genre d'activités.

Richard Bernier : je ne laisserai pas le vp socio trop indépendant car cela risque de conduire à des dérives surtout concernant les finances. Ce serait donner trop de pouvoir à une instance qui est mineure.

Philippe Desbiens Fortin : le but est de donner le pouvoir au comité socio d'annuler un 5@8 s'il n'y a pas assez de mondes.

Philippe Desbiens Fortin propose d'adopter les modifications telles quelles
Justin Laroche appuie
AU

CA/2.3.2. RI2 Politique sur le milieu de travail

Justin Laroche propose un temps de lecture de 5 minutes
Samuel Coderre appuie

Philippe Desbiens Fortin propose d'adopter le document tel quel avec les modifications qu'il a ajouté.

Justin Laroche appuie
AU

CA/2.4. Contrats (D)

Philippe Desbiens Fortin : les contrats sont bien faits et si veut faire des modifications il sied d'aller voir un expert en la matière pour le faire car on est sujet à la loi sur la consommation du consommateur. Nous n'avons pas les compétences pour dire si notre contrat est bon ou pas.

Justin Laroche propose d'adopter en bloc les contrats (chariot, tables pliantes, système de son, machine à popcorn)

Philippe Desbiens Fortin appuie
AU

CA/2.4.1. Chariot

CA/2.4.2. Tables pliantes

CA/2.4.3. Système de son (modif)

CA/2.4.4. Machine à popcorn

CA/2.4.5. Renouvellement d'assurance.

Samuel Coderre : le contrat prend fin le 25 août et il y a quelques facteurs à prendre en compte pour le renouvellement. En effet, nous aurons plus de rentrées d'argent, donc plus de revenu ; ce qui fera en sorte que l'assurance nous coûtera plus cher. Je compte faire quelques soumissions d'assurance au prochain CE.

Justin Laroche : les assurances présentes nous permettent juste d'avoir 1000\$ en monnaie liquide dans nos coffres. Or, nos revenus vont augmenter la session prochaine grâce aux 5@8. Il faudrait alors prendre les mesures nécessaires en augmentant l'assurance.

Richard Bernier propose de mandater Samuel Coderre afin qu'il fasse des soumissions de polices d'assurances qu'il présentera pour le prochain CA. Justin Laroche appuie.

AU

CA/2.5. Embauche pour l'automne 2022 (F, D)

Samuel Coderre : J'ai l'intention de me présenter comme attaché aux affaires administratives et j'ai comme un conflit d'intérêt. Mais Amélie Gélinas se chargera de mener l'entretien d'embauche et je voulais être sûr que le procédé convienne au CA.

Amélie Gélinas : je vais poser comme conditions qu'il ou qu'elle ait un niveau intermédiaire écrit en français pour que la rédaction ainsi que la lecture des PV soit agréable.

Simon Foucault : on a un critère sur la bonne maîtrise du français et autres.

Richard Bernier : y a-t-il un critère sur la vitesse de rédaction ?

Philippe Desbiens Fortin : mon intervention était plus par rapport aux capacités de la personne à suivre le rythme des discussions des AG pour ne pas nous retarder dans les discussions en nous faisant revenir souvent sur ce qui a été dit.

Justin Laroche propose qu'Amélie Gélinas s'occupe de cela sauf ce qui concerne la paperasse.

Philippe Desbiens Fortin appuie

AU

CA/2.6. Anciennes paies (F, D)

Samuel Coderre : La Saint-Jean est arrivé, je devais donc faire les paies de férié, et du même coup j'ai remarqué que je n'avais pas eu de paie pour les jours fériés quand je travaillais en tant qu'attaché admin.

Simon Foucault : ma première session en tant qu'admin a été à l'été et j'avais demandé à une firme comptable comment payer un employé qui a travaillé un jour férié. Ce que j'ai reçu comme information, c'est qu'on paye l'employé qui a travaillé mais pas celui qui n'a pas travaillé et j'étais parti sur cette base. Mais cela était erroné. Ce qu'on peut faire actuellement, c'est une indemnisation rétroactive pour 2022 pour Samuel Coderre et Olivier.

Philippe Desbiens Fortin : je suis d'accord de remonter aux dossiers de cette année 2022 mais pas de remonter au-delà de 3 ans. Je trouve que la meilleure solution est d'aller avec ceux qui ont demandé la correction.

Samuel Coderre : je vais le modifier dans notre Golden book et j'aimerais clarifier que ce n'était pas la faute de Simon Foucault. Ce n'est pas de gros montant non plus à payer.

Philippe Desbiens Fortin propose qu'on paie rétroactivement les employés pour cette année 2022 et que ce soit effectif dès la prochaine paie.

Justin Laroche appuie

Samuel Coderre demande le vote

5 pour

3 abstentions

Samuel Coderre s'abstient

Louis Patrick Geoffroy a quitté la salle à 18h45.

CA/2.7. Nouveau Bordereau de Paie (F, I)

Samuel Coderre : j'ai apporté quelques modifications au bordereau. En fait j'ai créé un nouveau système de paie complet. Le tout est automatisé et contient toutes les informations qui nous manquait auparavant.

CA/2.8. Coffre-fort (D)

Samuel Coderre : on aimerait changer le code du coffre-fort car cela fait longtemps que c'est le même et pour cela on aurait besoin que l'entreprise nous donne le code de configuration car nous ne l'avons plus.

Samuel Coderre suggère un budget de 80\$ pour changer le code du coffre-fort.

Justin Laroche propose qu'Amelie aille voir une personne dans la capacité d'authentifier le document pour qu'elle authentifie le doc d'assermentation de changement du coffre.

Audrey Dewar appuie

AU

CA/2.9. Modification aux RG (D)

Philippe Desbiens Fortin : on change trop souvent les RG et on a l'air désorganisé par rapport à la modification des RG. On pourrait adopter une politique de RG. Par ex, une semaine avant le CA, écrire le RG à modifier associé du pourquoi. Sinon, ce n'est pas recevable à l'AG.

Justin Laroche : soumettre le RG à modifier une semaine avant l'instance en expliquant le pourquoi.

Samuel Coderre : comment un membre va-t-il s'y prendre vu qu'il n'a pas accès au CA ?

Philippe Desbiens Fortin : il peut écrire à l'admin et celui-ci va lui indiquer la démarche à suivre.

CA/2.9.1. Discussion sur un ajout de formule de modification aux RG (D)

Philippe Desbiens Fortin propose de réouvrir l'ordre du jour afin de mettre le point 2.9.2 en flottant

Justin Laroche appuie

AU

Justin Laroche suggère de remplacer le RG 1.12.1 par celui écrit par Philippe Desbiens Fortin.

Samuel Coderre suggère de garder le point 1.12.1 tel quel, mais d'ajouter les point 1.12.1.1 et 1.12.1.2 que PDF a proposé.

(Discussion sur les modifications de RG et sur la possibilité d'avoir un comité de modification de RG)

Philippe Desbiens Fortin propose de remplacer l'actuel RG 1.12.1 par celui 1.12.1 avec sous règlement 1.12.1.1 et 1.12.1.2 tel qu'écrit par Philippe Desbiens Fortin.

Justin Laroche appuie

AU

3. *Affaires Financières*

CA/3.1. Mise à jour sur les dépenses/budget (S)

Justin Laroche : je peux faire une mise à jour sur les comptes de manière générale car je ne vois pas l'intérêt de faire un budget des dépenses sans avoir retrouver l'équilibre budgétaire un état des lieux. Je peux dire que le retard dans les tâches est rattrapé de manière générale.

Philippe Desbiens Fortin : il faudrait avertir les promotions avant de les retirer

Justin Laroche : je vais le faire cette semaine

Richard Bernier : Olivier Gagnon pourrait chercher un contrat avec une autre épicerie et cela nous serait plus bénéfique par rapport au Provigo qui offre juste des cartes cadeaux.

CA/3.2. Budget CE (D)

Amelie Gélinas : Nous sommes censés avoir un budget discrétionnaire à l'AGES et le montant est de 150\$/semaine. Mais je trouve ce montant énorme car nous dépensons à peine en puisant dans ce budget.

Justin Laroche : on peut fixer un budget pour la semaine de de la joie. Pour ce faire, je suggèrerais un budget discrétionnaire de 500\$/session et un budget de 250\$ pour la semaine de la joie.

(discussion aléatoire)

Justin Laroche propose que le budget discrétionnaire passe à 150\$/mois pour être en conformité avec le RG et ne soit pas rétroactif c'est à dire qu'un montant non utilisé d'un mois donné ne peut être alloué aux mois suivants.

Philippe Desbiens Fortin appuie

AU

CA/3.3. Fondation Bourse (D)

Amélie Gélinas : Il y a 5000\$ que nous remettons chaque année à la Fondation pour 10 bourses d'une valeur de 500\$ chacune. La dernière adoption de l'entente remonte à 2018 et doit être renouvelée à chaque année. Il nous faudrait renouveler l'entente et la faire signer par les responsables admin et finances.

En ce moment, je travaille avec le représentant de santé mentale en sciences afin de créer une bourse en santé mentale. J'aimerais qu'on ait une bourse à part entière de santé mentale et que celle-ci soit donnée par la faculté de science.

Est-ce qu'on crée une bourse à part entière ou bien on l'inclut dans les 10 bourses données par l'AGES ?

Justin Laroche propose une mise en dépôt pour le prochain CA.

4. *Affaires Politiques*

CA/4.1.

5. *Affaires Environnementales*

CA/5.1.

6. *Affaires Socioculturelles*

CA/6.1. Retour 5-8 de la FEUS (D)

Philippe Desbiens Fortin propose

Audrey Dewar appuie

Philippe Desbiens Fortin : je suggère que l'AGES ait une part par 5@8.

7. *Affaires Technologiques*

CA/7.1. Accès aux PV (D, F)

Simon Foucault : voulez-vous rendre les PVs disponibles sur le site ? je le faisais à une session décalée.

Philippe Desbiens Fortin : ce serait pertinent

Philippe Desbiens Fortin : propose qu'on remette les PVs du CA sur le site

Justin Laroche appuie

AU

Simon Foucault : à quelle fréquence on les enlève ?

Philippe Desbiens Fortin : ça peut être chargé mais vu que les décisions du CA sont importantes, je n'ai aucune idée du temps idéal pour la conservation.

Simon Foucault : ils sont tous archivés sur le Teams.

Richard Bernier : c'est bon de les laisser un peu plus longtemps du genre 2 ans.

Y a-t-il une limite de stockage ?

Simon Foucault : pas de limites

Richard Bernier : s'il n'y a pas de limites alors j'en laisserai plus que moins.

Philippe Desbiens Fortin : c'est important que le CA soit transparent en laissant les PVs le plus longtemps possible.

Justin Laroche propose que les PVs de CA et d'AG soient gardés le plus longtemps possible sur une période de 2 ans.

Amélie Gélinas appuie

AU

Philippe Desbiens Fortin : qui s'occupe de télécharger les PVs sur le site ?

Que ce travail revienne soit au responsable administratif soit au responsable à la coordination.

Simon Foucault : si je ne me trompe ce travail revient au responsable technologique

8. *Affaires Internes*

CA/8.1.

9. *Affaires Campus*

CA/9.1.

10. *Affaires Communautaires et Locales*

CA/10.1.

11. *Divers*

CA/11.1.

12. *Levée de l'Assemblée*

21h50